

La santé en entreprise : un enjeu commun à Harmonie mutuelle et la CMAR

C'est de leur intérêt commun pour la santé en entreprise et celle du dirigeant qu'est née la convention de partenariat entre la CMAR Pays de la Loire et Harmonie mutuelle en 2019. Mise en place d'ateliers de prévention d'une journée à destination des dirigeants d'entreprise d'artisanat, réalisation de cette étude : l'objectif des deux acteurs est de sensibiliser et accompagner les dirigeants afin qu'ils prennent davantage soin d'eux ! Depuis plusieurs années, Harmonie mutuelle s'engage sur la thématique de la santé en entreprise et, notamment, celle des dirigeants via des actions de prévention.



« Nous travaillons aux côtés des dirigeants et constatons qu'il y a très souvent un tabou autour de leur santé, avec l'idée que pour être un bon dirigeant il faut penser à son entreprise avant de penser à soi ! Pourtant les

études montrent des liens entre la santé du dirigeant et la performance de son entreprise. C'est pourquoi Harmonie mutuelle s'engage et accompagne les entreprises au travers, par exemple, de la création de l'association *Inspire* dédiée à la santé du dirigeant, ou auprès de partenaires partageant les mêmes convictions comme la CMAR. »

Lionel Fournier,
Directeur d'Harmonie mutuelle – Région Atlantique

Pour la CMAR, qui accompagne des entrepreneurs tout au long de leurs parcours, le constat est similaire : les artisans peinent à s'investir sur la thématique de la santé au travail car ils priorisent la santé de leur entreprise.



« Conscients des résultats de cette enquête et de notre rôle auprès des chefs d'entreprises, nous renforçons nos actions de prévention déjà menées à destination des entrepreneurs et dirigeants ligériens

en développant en parallèle un projet régional innovant et unique au sein d'une chambre consulaire. »

Joël Fourny,
Président Régional de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire.

Depuis plus d'un an, la CMAR intervient au plus près des artisans en matière de prévention santé. Après une phase d'expérimentation initiée à la CMA Vendée, des actions vont être déployées dans le réseau régional au service de l'ensemble des travailleurs indépendants de l'artisanat, du commerce et des services.

À propos d'Harmonie mutuelle

Pour Harmonie mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). Acteur de santé globale, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en prévention, santé et prévoyance. Entreprise à but non-lucratif, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement. Ses valeurs d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie mutuelle en chiffres :

- Plus de 4,6 millions de personnes protégées
- Près de 1 700 élus sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- Près de 60 000 entreprises clientes
- 4 547 collaborateurs
- 2,44 milliards d'euros de cotisations santé bruts de réassurance
- Près de 1000 services de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe.

harmonie-mutuelle.fr

À propos de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Porte-parole du secteur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat représente les artisans et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Par son action et les moyens qu'elle met en œuvre, elle est l'intermédiaire naturel entre les acteurs publics, qui définissent des politiques de développement au plan régional ou local, et les entreprises artisanales. La CMAR assure également des missions indispensables au développement de l'artisanat et à l'accompagnement des entreprises. Pour conduire sa politique en faveur du développement du secteur, la CMAR dispose de services dédiés aux artisans. En Pays de la Loire, plus de 700 collaborateurs, spécialistes de l'économie, de la gestion et de la formation, agissent au quotidien pour développer un secteur fort et dynamique et faire de l'artisanat, la Première entreprise de la région Pays de la Loire.

L'artisanat, 1^{re} entreprise des Pays de la Loire, est constitué de 69 000 établissements, 148 000 salariés et apprentis, qui au quotidien œuvrent au dynamisme et au développement de nos territoires.

artisanatpaysdelaloire.fr